

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 24 AVRIL 2009

Date d'envoi de la convocation : 16/04/09

Nombre de membres : 63
Nombre de présents : 47
Nombre de votants : 54

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe DESCHAMPS

**SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :**

30 AVR. 2009

DE CHERBOURG

L'an deux mille neuf, le vendredi 24 Avril, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs GANCEL Daniel, LE FRANCOIS Yveline, LEBATARD Yves, AUCHER Philippe, FAUCHON Patrick, BESSELIEVRE Louis, BONAMY Lucien, BRISSET Franck, MARGUERIE Jean-Pierre, HAYE Laurent, DESCHAMPS Philippe, MARBACH Michel, THIEBOT Alain, GUERIN Alain, TESSON Jeanne-Marie, LACOUR Sylvain, LECESNE Patrice, BERNARD Olivier, COTTEBRUNE René, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, CORDIER Jeanne, FEUARDENT Serge, LECOFFRE Dominique, LEGER Roger, LENER Martine, PAPIN Michel, VILTARD Bruno, LAMOTTE Noël, LAMOTTE Jean, LE BLOND Auguste, HAMON Myriam, HUREL Daniel, DENIAUX Johan, LE BIEZ Martine, LEROUVILLOIS Gérard, ADAM Jean-Pierre, CHANTELOUP Denis, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, CAPELLE Jacques, LE COUTOUR Carole, THOMINET Odile, GINET Patrick, LAJOIE Gilbert, SOREL André, CADO Maurice, VIGER Jacques.

Ont donné procurations : Monsieur AUBERT Daniel à Monsieur GANCEL Daniel, Monsieur ROUSSEAU François à Monsieur MARGUERIE Jean-Pierre, Monsieur HOCHET Hubert à Monsieur GUERIN Alain, Monsieur BRIX Henri à Monsieur COTTEBRUNE Bruno, Monsieur LEMARCHAND Jacques à Monsieur FEUARDENT Serge, Monsieur LE BIEZ Franck à Monsieur DENIAUX Johan, Monsieur LARONCHE Emmanuel à Monsieur LAJOIE Gilbert.

Absents-Excusés : Messieurs COLLAS Hubert, THIEBOT François, LAMOTTE Jean-François, LESEIGNEUR Jacques, DUVAL Anthony, LETABLIER Marcel, TIREL Serge, COSNEFROY Jacques, MAHIEU Monique.

N° 2009 – 020

OBJET : Décisions du Président de la Communauté de Communes des Pieux

Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2008 – 027 du 6 Mai 2008 donnant délégation de pouvoirs au Président,

Le Président rend compte des décisions prises par lui-même depuis le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux du 27 Février 2009 :

N° 6 du 27/02/09 : Mises aux normes et réaménagement des 5 restaurants satellites – Travaux de dévoiement et de raccordements d'équipements électriques – Ecole de Flamanville,

N° 7 du 27/02/09 : Finances – Aménagement du Bourg d’Helleville – Emprunt « Grand Chantier »,

N° 8 du 06/03/09 : Port Diélette – Travaux de confortement de la jetée ouest,

N° 9 du 16/03/09 : Assistance à maîtrise d’ouvrage pour la reconstruction de l’usine des eaux de Teurthéville-Hague,

N° 10 du 26/03/09 : Missions de contrôle technique – réfection de l’étanchéité des toitures-terrasses de l’école de la Forgette et du bâtiment administratif de la Communauté de Communes des Pieux,

N° 11 du 26/03/09 : Parc automobile – Contrat de maintenance du logiciel Atal II,

N° 12 du 26/03/09 : 5 Restaurants Satellites – Création de nouveaux branchements EDF,


N° 13 du 07/04/09 : Port Diélette - Pilotage,

N° 14 du 07/04/09 : R.P.I. de Sotteville – Convention de mission d’accompagnement avec le C.A.U.E. de la Manche,

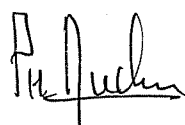
N° 15 du 08/04/09 : Hygiène et Sécurité – Formation autorisation de conduite.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 30/04/09
et publication ou notification
du : 6/05/09



LE PRESIDENT,

Philippe AUCHER



LE PRESIDENT

Philippe AUCHER